



ENTREMONT LE VIEUX

Le conseil municipal vous informe ... n°7 Octobre 2015

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale communale



A partir du 1^{er} novembre 2015 :

Mardi	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 16 h 45
Mercredi	de 9 h 00 à 11 h 45
Judi	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 16 h 45
Vendredi	de 9 h 00 à 11 h 45
Samedi	de 9 h 00 à 11 h 45



Les TAP de l'école

Pendant 6 semaines, dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) une trentaine d'élèves de l'école d'Entremont ont fabriqué des objets à vendre au profit du téléthon. Ils étaient encadré pour cela par des bénévoles du Club des Aînés d'Entremont. Calendriers de l'Avent, hérissons pense-bête, animaux en pompons, et autres objets ont pris forme sous les doigts agiles des enfants, heureux de participer à cette bonne action. Ces réalisations seront vendues en priorité aux parents d'élèves le samedi 14 novembre à partir de 18h à la salle polyvalente, et également le samedi 5 décembre jour du téléthon.



Téléthon 2015

Depuis 2009, nous répondons à l'appel de la Coordination AFM 73 et nous nous sommes engagés pour leur apporter notre soutien **au moins une fois dans l'année**. Le 5 décembre 2015 nous vous donnons rendez-vous pour la manifestation de cette année. Les « petites mains » sont déjà au travail pour fabriquer des objets de décoration. Les vendeurs de « diots » se préparent : réservez-leur un bon accueil.

De plus amples informations relatives au programme de la journée vous seront diffusées prochainement. Bienvenue à tous ceux qui voudraient grossir le noyau des volontaires.

Sommaire

Nouveaux horaires.....	p.1
Les TAP à l'école.....	p.1
Téléthon 2015.....	p.1
L'école en Alsace.....	p.2
Les Martenons en sortie.....	p.2
La bibliothèque municipale.....	p.2
La chasse.....	p.2
Hiver 2015-2016 : le déneigement.....	p.3
Le stationnement dans Epernay.....	p.3
Les Entremondants dans les tranchées.....	p.3
Le ski club.....	p.3
Une saison estivale réussie pour le musée	p.4
Offres d'emploi.....	p.4
Agenda.....	p.4

Mairie d'Entremont le Vieux

Le Bourg

73670 Entremont le Vieux

Téléphone : 04 79 65 82 48

Télécopie : 04 79 65 86 67

Messagerie :

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Site internet :

www.entremont-le-vieux.com

L'école en Alsace

Du 20 au 25 septembre 2015, les Entremontais s'en sont allés coloniser l'Alsace. Pas moins de 69 enfants ont quitté leur foyer et leurs parents pour aller visiter le pays des Cigognes. Et ils en ont vu ... des cigognes !! Mais pas seulement, jugez plutôt : un château fort avec des occupants en costumes d'époque (celui du Haut Koenigsbourg), des maisons à colombages (à Riquewihr, à Colmar ou à Strasbourg), des grands hamsters d'Alsace (au centre de réintroduction de Hunawir). Les plus petits ont fait flotter des bateaux sur les canaux de Freiburg im Breisgau en Allemagne, pendant que les plus grands prenaient une leçon de construction et de gestion d'un éco-quartier germanique. L'occasion aussi de prendre un bain « européen » avec des activités dans le quartier de l'Europe à Strasbourg. A l'écomusée d'Alsace, certains se sont frottés à une maîtresse de l'école d'antan, tandis que d'autres tentaient de faire du tissage ou de réaliser des animaux en argile. Les CE2 et les CM, eux sont allés visiter des tranchées, celles du Vieil Armand. Ils y ont rencontré des vestiges et puis des soldats, des vrais, les diables rouges du 152e d'infanterie de Colmar, mais aussi le ministre des Anciens Combattants, Jean Marc Todeschini avec lequel ils ont échangé quelques mots, puisqu'il était là pour célébrer la fraternité franco-allemande. Et puis, ce jour-là, dans les pas d'André Claret, soldat déserteur mort en 1915 sur les flancs du Vieil Armand, ils se sont rendus sur sa tombe à Bitschwiller-les Thann. Là, le groupe d'Entremontais a reçu un accueil très chaleureux avec une cérémonie très émouvante concoctée par la mairie de Bitschwiller : discours des présidents des associations d'anciens combattants et du souvenir français, du maire de Bitschwiller puis cérémonie des enfants, entrecoupée de chants, de scène de la pièce de théâtre et d'un message d'appel à la paix. Enfin Emma a fleuri la tombe de son arrière-arrière-arrière grand oncle. S'en sont suivis des échanges de produits locaux et un moment de grande convivialité et nous sommes repartis avec une invitation... à revenir. Tant de souvenirs et d'émotion qui ont un coût : 28000€, financé à hauteur de 9000€ par l'Association de Parents d'élèves, 5000€ par la coopérative de l'école, 4000€ par le Conseil Général, 2300€ par la mairie, 900€ par le parc, le reste à la charge des familles. Mais une telle semaine n'aurait pas pu non plus avoir lieu sans les accompagnatrices (10 adultes en tout) et Claude, notre conducteur de car local. Merci à tous ceux qui ont participé à cette aventure.



Les Martenons en sortie

Le 25 juillet, 22 habitants du hameau des Martenons ont participé à une sortie.

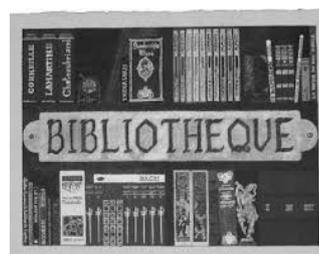
Au programme : lac du Mont Cenis, Susa, restaurant Novalesa, fort de l'Esseillon.



La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale a besoin de bénévoles pour assurer les permanences du mardi de 17h à 18h, du mercredi de 10h à 11h30 et du samedi de 17h à 18h30.

Contact : Chantal Pin 0479658483



La chasse

La période d'ouverture générale de la chasse à tir est fixée pour la Savoie du 13 septembre 2015 au 17 janvier 2016 au soir. Les jours de chasse sont différents dans les différentes communes :

Dimanche, Mercredi et Samedi à Entremont le Vieux

Dimanche, Lundi, Mercredi et Samedi à Saint Pierre d'Entremont

Dimanche, Lundi, Mercredi et Jeudi à Corbel

Hiver 2015-2016 : le déneigement

Le déneigement de la commune d'Entremont le Vieux sera confié cet hiver 2015-2016, comme le précédent, à plusieurs prestataires.

Afin de continuer à favoriser la communication avec les différents prestataires et recueillir les remarques des Entremondants, les référents par secteur sont maintenus :

- La Coche : Jacques D'Hooghe (Tél. : 06-83-95-26-11)
- La Grennery : Michel Rey (Tél. : 06-87-26-08-69)
- Le Désert : Pierre Charquet (Tél. : 06-70-34-82-59)
- Le Grand Carroz : Laurent Levrot (Tél. : 06-61-94-29-76)
- Les Combes - Les Rigauds : Suzy Rey (Tél. : 06-72-82-35-30)



Quand la neige est là, le travail des conducteurs de chasse-neige est souvent perturbé par le stationnement gênant de véhicules et de mauvaises implantations de clôtures. Aussi,

Pour ne pas gêner le travail des conducteurs de chasse-neige :

- Le stationnement des véhicules sur les chaussées des routes départementales et communales est interdit;
- Sur les places du village et des hameaux, les véhicules ne doivent pas stationner au même endroit plus de 24 heures d'affilée pour permettre le déneigement;
- La taille des haies bordant les voies de circulation doit être effectuée à l'automne par les riverains ;
- La pose des « pare-neige » sur les toitures en bordure des voies publiques est obligatoire.

De plus :

- Chaque habitant doit dégager la neige du trottoir devant sa maison et la neige tombée de son propre toit sur les voies publiques et les trottoirs;
- Il est indispensable d'équiper votre véhicule de pneumatiques spéciaux et d'avoir une paire de chaînes dans le véhicule à portée de main et que le conducteur sache les installer.

Et puis, savez-vous que :

- En cas d'accrochage entre un chasse-neige et un véhicule en stationnement gênant, la déclaration d'accident sera envoyée à l'assureur accompagnée du procès-verbal sanctionnant le stationnement illicite.
- La réparation des dégâts causés par le chasse-neige aux clôtures ou tout autre élément (boîte aux lettres ...) dont l'implantation n'est pas conforme, ne sera pas prise en charge par la commune.
- Il est interdit de rejeter la neige sur la voie publique ; de plus, vous êtes responsables si la neige de votre toiture ou de votre trottoir se retrouve sur la chaussée et crée un accident.

En respectant ces quelques précautions, pour le bien de tous, l'hiver ne vous apportera plus que des plaisirs... Enfin, nous l'espérons !

Le stationnement dans Epernay

Les travaux de réfection du parking de la mairie se terminent. Nous vous rappelons que les trottoirs dans le bourg ne doivent en aucun cas être utilisés pour le stationnement des voitures pour être réservés exclusivement au cheminement des piétons. Le respect de cette règle s'impose pour la sécurité de tous, mais surtout pour les enfants qui, à la sortie de l'école, sont obligés de marcher sur la chaussée, avec les risques d'accidents que cela implique.

D'autre part, le stationnement est également interdit sur le parvis de l'église.

Nous comptons sur votre compréhension.

Les Entremondants dans les tranchées

Cet événement est organisé par l'Association Mémoire des Entremonts du 7 au 11 novembre 2015 de 10h à 18h à la salle polyvalente d'Entremont le Vieux.

Nous vous présenterons une **reconstitution d'une tranchée** et **2 expositions** : «*les Entremondants dans les grandes Batailles*» avec des récits et des témoignages de nos soldats sur les batailles des différents fronts et «*Cicatrices de guerre*», une exposition de la Bibliothèque des Pays de Savoie, avec de nombreux livres documentaires et des bandes dessinées sur la guerre de 14-18, à lire ou consulter sur place.

Plus de renseignements sur le site : <http://memoiresdesentremonts.wordpress.com>

Contact : Chantal Pin 0479658483 ou memoiresdesentremonts@gmail.com

Le ski club

- 21 novembre 2015 : MOULES FRITES à la salle polyvalente

- 28 novembre 2015 : inscriptions pour la saison 2015-2016 de 10h à 12h et de 17h à 19h en salle de réunion de la mairie

Une saison estivale réussie pour le Musée de l'ours des cavernes

Le Musée de l'ours des cavernes a accueilli 7361 visiteurs au cours des mois de juillet et août 2015. Une belle fréquentation pour le musée d'Entremont-le-Vieux qui a proposé au cours de l'été une programmation culturelle originale tout en diversifiant son offre pédagogique.

Quatre spectacles et conférences ont été proposés les mercredis soirs de l'été. Le spectacle « Faux-départ » de la Compagnie « Le Serpent à Plumes » et le concert de harpe donné par la musicienne Monique Bardon-Malod, étaient empreints d'humour et de poésie et resteront pour longtemps gravés dans l'esprit du public. Patrick Gardet, garde de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse a proposé une conférence passionnante sur les multiples richesses de ce territoire à protéger.

117 enfants ont participé aux ateliers préhistoriques de l'été. Ils ont confectionné des pendentifs et des bracelets en argile dans le cadre de l'atelier parure mis en place en 2015. Ils ont également expérimenté la gravure par l'utilisation d'éclats de silex et d'ocres de couleur leur permettant de reproduire les conditions de création artistique des hommes de la préhistoire.

L'exposition temporaire « La Préhistoire expliquée aux enfants » est proposée au musée jusqu'au 3 janvier 2016. Conçue pour le jeune public, cette exposition a pour but de répondre aux grandes questions que les enfants se posent sur la Préhistoire. En faisant appel aux sens et en multipliant les approches, l'exposition permet de découvrir la préhistoire de façon ludique et originale.

Le musée de l'ours des cavernes a réalisé cet été une étude des publics qui révèle que 60% de ses visiteurs sont originaires de la région Rhône-Alpes (25% de Savoie, 25% de l'Isère et 10% du Rhône). Le public étranger représente 5% de la fréquentation du musée, les Belges et les Néerlandais arrivant en tête. La part des primo-visiteurs est de 88%, celle des habitués de 12%. Les visiteurs interrogés ont trouvé le musée à la fois intéressant et pédagogique ; ils ont plus particulièrement apprécié le film en 3D, les tables interactives et la muséographie.

D'octobre à avril, le musée est ouvert pendant les vacances scolaires (toutes zones confondues) tous les jours sauf les samedis de 14h à 18h.

Tél : 04.79.26.29.87. Site internet : www.musee-ours-cavernes.com



Monique Bardon-Malod



La Compagnie «Le Serpent à Plumes »

Offres d'emploi pour la saison d'hiver 2015-2016

La commune d' ENTREMONT-LE-VIEUX recrute un régisseur pour la station de ski de piste du Désert, un dameur pour la station de ski de piste du Granier, des perchmans pour les stations de ski de piste du Granier et du Désert. Les candidatures devront être adressées à la Mairie d'Entremont le Vieux impérativement avant le 15 novembre 2015.

AGENDA

Du 7 au 11 novembre 2015	Exposition «Les Entremondants dans les tranchées »
Mercredi 11 novembre 2015	Célébration à l'église, 11h15 Cérémonie commémorative au monument aux morts, 11h30
Samedi 21 novembre 2015	Repas moules frites du Ski Club
Samedi 5 décembre 2015	Téléthon
Dimanche 6 décembre et Dimanche 13 décembre 2015	Elections régionales

**« Entremont le Vieux
Le conseil municipal vous informe... »**
est édité par la mairie d'Entremont le Vieux.

**Directeur de la
publication :**
Jean-Paul CLARET

**Responsable de la
publication :**
Jacques D'HOOGHE

Comité de rédaction :
Cellule communication

Tirage :
400 exemplaires